

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme

9 avenue du canal Philippe Lamour

30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale du 15 juin 2026 – Résolution n°18

Forvis Mazars

109, rue Tête d'Or

69451 Lyon Cedex 06

Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Capital de 5 986 008 euros - RCS Lyon B 351 497 649

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme

9 avenue du canal Philippe Lamour

30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale du 15 juin 2026 – Résolution n°18

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription de bons de souscription d'actions (BSA), réservée aux dirigeants, mandataires ou non, aux cadres salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 233-16 du code de commerce, aux consultants, ou à toute personne participant de manière significative au développement scientifique ou économique de la société au moment de l'usage de la présente délégation par la société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles de résulter de cette émission ne pourra excéder 10 % du capital social.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport de lui déléguer, pour une durée de 18 mois, la compétence pour décider une émission et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci, et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Lyon et Marseille, le 21 mai 2026

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars

DocuSigned by:
SEVERINE HERVET
C22EB95103A0460...

Séverine HERVET

Deloitte & Associés

DocuSigned by:
Hugues Desgranges
EEF97856452647E...

Hugues DESGRANGES